



Saint-Germain de la grange **Infos**

Novembre 2021

À la Une

L'éditorial



Chères Saint-Germanoises, Chers Saint-Germanois,

En cette fin d'année, nous attendons tous que la reprise se confirme, que ce soit pour notre économie, mais surtout retrouver une vie sociale sans contraintes. Néanmoins, si une 5^{ème} vague de la pandémie venait à pointer son nez, espérons que ce soit la dernière et la moins perturbante. Sans relâcher nos efforts, nous finirons bien par sortir de cette mauvaise passe, d'autant que nous allons bientôt entrer dans la période de toutes les promesses et des lendemains qui chantent...

Notre village poursuit son évolution au rythme de ses projets. L'actualité est bien chargée depuis quelques mois : la montée en puissance des services dématérialisés avec la mise en route du portail famille au service des parents, un nouveau site internet et la création d'un logo. Ne vous méprenez pas, ce nouveau logo n'est pas un substitut de notre blason. L'un est un outil de communication et d'identité visuelle pour notre quotidien, le second demeure le symbole de l'histoire de notre village.

Alors que les activités associatives pouvaient redémarrer, la salle Jules Gohard a repris du service, après de lourds et longs travaux. Le chantier d'aménagement du centre bourg est quant à lui presque terminé, la réalisation du hangar communal mettant la dernière touche à la rénovation des espaces publics autour de la mairie et des écoles.

De nouveaux outils numériques à la disposition des Saint-Germanois... [suite page 2]



Fiscalité locale, décryptage

[suite page 4]



Un hangar au cœur du bourg

[suite page 5]



Les Associations

[suite page 6]



SaintGermaindelagrangOfficiel



sgdlg.fr

En partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, le carrefour entre nos deux zones d'activités est en cours de réaménagement, pour renforcer la sécurité des entrées et sorties des véhicules, sans oublier la création d'espaces dédiés aux piétons. Plus qu'une nécessité, de gros travaux d'enfouissement des réseaux et de réfection des trottoirs et de la chaussée vont démarrer d'ici la fin de l'année dans le secteur La Fontaine, Boileau et Marettes.

Concernant la vente du domaine de Grignon, l'État avait choisi, l'été dernier, en catimini, d'attribuer celle-ci à un géant de l'immobilier, au détriment d'un projet d'intérêt général porté par le monde scientifique et les collectivités territoriales. Grâce à la pugnacité des élus locaux, des partenaires du monde scientifique et associatif, ainsi qu'au formidable élan de soutien de nos habitants, l'État vient d'annoncer l'interruption de la procédure en cours pour en lancer une nouvelle au second semestre 2022. Le combat n'est sûrement pas fini, il tient à cœur de la majorité de vos élus locaux que le domaine de Grignon devienne un des premiers outils au service d'un développement durable pertinent et opérationnel : le premier centre international dédié à l'agriculture, l'alimentaire et l'environnement. Plus qu'une promesse sans lendemain, c'est un engagement désintéressé et une opportunité pour le bien-être des générations futures.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'année.

Bertrand Hauet
Maire
1^{er} Vice-président de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines

L'Actualité de la commune

Navigation menu: Municipalité, Jeunesse, Cadre de vie, Services, Sport et culture, Agenda, Actualités.

Services: Démarches administratives, Démarches travaux, Démarches funéraires - cimetière, Action sociale, Nouveaux arrivants, N° utiles.

Portail famille, Gestion des déchets, Travaux en cours, Menus école, Horaires mairie.

Recherche: Info ? Adresse ?

1 rue de la Mairie, 78640 Saint-Germain de la Grange, 01 34 91 02 10

Un village, une terre de vie

Par ici pour en apprendre plus

COMMUNICATION
De nouveaux outils à la disposition des Saint-Germanoises !

Après le lancement de la page Facebook et la refonte du bulletin d'information, le Conseil municipal poursuit la mise en œuvre de son programme électoral, avec le lancement de nouveaux outils destinés à faciliter les échanges et à procurer un nouveau service aux familles.

Un portail Famille a vu le jour à la rentrée de septembre, permettant aux parents d'inscrire à toute heure leurs enfants aux services périscolaires.

Début novembre a été lancé le nouveau site internet, plus ergonomique et accessible depuis vos mobiles. Il arbore la nouvelle identité visuelle de la commune.

LE PORTAIL FAMILLE DÉMATÉRIALISÉ

monespacefamille.fr

Services citoyens pour l'enfance

- Mise en place dès la rentrée de septembre, cette plateforme interactive permet :
- aux familles de réserver de façon harmonisée tous les services périscolaires de leurs enfants (plus besoin d'envoyer un mail ni de se demander s'il a été reçu dans les temps),
 - aux agents des écoles de pointer les présents et d'accéder en temps réel aux informations de contact des enfants,

- et enfin aux agents administratifs de rationaliser le travail de commande des repas, de gestion du personnel et de facturation.
- Passée la période d'adaptation pendant laquelle les familles ont été accompagnées dans la prise en main de ce nouvel outil, cet investissement de plusieurs milliers d'euros est aujourd'hui largement utilisé par tous les intervenants.

SGDLG.FR
Un nouveau site internet

Plus moderne, plus ergonomique, plus proche des saint-germanoises et adapté à tous les équipements mobiles, le site internet de la commune a été totalement repensé pour offrir des contenus enrichis, de nouvelles fonctionnalités, de nouveaux services. L'accès à l'information a été simplifié.

Ce nouvel outil numérique va permettre :

- d'accéder rapidement à des informations du quotidien (gestion des déchets, portail famille, menus école, travaux en cours),
- de découvrir régulièrement des articles liés à l'actualité, la vie de la commune étant annoncée dans son agenda,
- d'accéder au tout nouveau portail famille

- d'accéder à de la documentation dématérialisée (permis de travaux, formulaires d'inscription périscolaire et école, ...)
- de prendre connaissance d'informations liées aux services municipaux
- d'accéder à toutes les démarches administratives liées à servicepublic.fr (pièces d'identité, permis de conduire, acte de décès...)
- de se tenir informés de la vie et l'actualité des associations
- et bien d'autres contenus et fonctionnalités...

Tout a été pensé pour que vous atteigniez votre information en moins de 3 clics. Ses pages continueront à s'enrichir au fil du temps.

UNE IDENTITÉ VISUELLE
Symbole d'une nouvelle dynamique

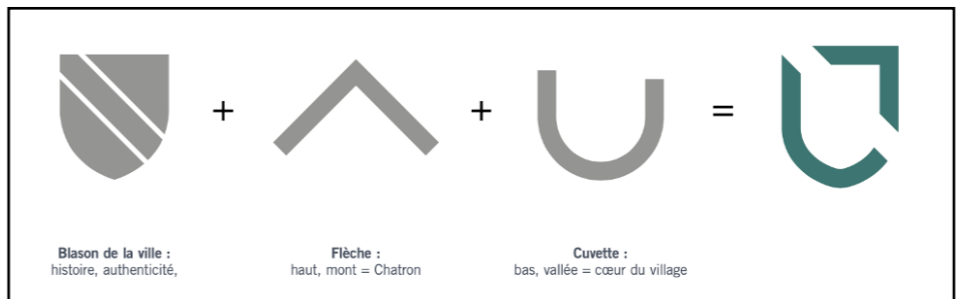
Depuis des décennies, la mairie utilisait les armoiries de la commune pour s'identifier auprès de ses interlocuteurs et des habitants. Tout en racontant notre histoire, elles ne dessinaient cependant pas suffisamment notre avenir. C'est pourquoi l'idée est venue de faire évoluer cette identité visuelle de la commune sans faire table rase du passé.



de blason, il a volontairement été choisi en une seule couleur, le vert.

Tout en reflétant la dualité géographique de notre village, la structure graphique de ce logo valorise l'unité de notre territoire.

Il sera progressivement décliné sur tous les supports communaux.



Des nouvelles de nos écoles

MOUVEMENTS

Au sein du personnel
M. Gomis, qui pendant un an a accompagné les enfants de maternelle en mêlant autorité et bienveillance, est parti à regret pour raisons personnelles. Il est remplacé depuis la rentrée par Mme Planchon.

Chez les enseignants
Mme Langeron, directrice de l'école élémentaire en 2020-2021, a quitté la direction pour suivre une opportunité de carrière. Elle est remplacée par Mme Joubert qui enseigne cette année en classe de CM2. Mme Pichet assurera la direction de l'école pendant le congé maternité de Mme Joubert, de novembre à mars. Mme Benouarièche, enseignante de CM2 depuis quelques années, s'est également envolée vers des terres étrangères. Elle est remplacée par Mmes CAPITAO et HUSSAIN qui se relaient cette année sur la classe de CE2.

LA « CLASSE DEHORS »

Vous verrez peut-être passer des classes de l'école élémentaire, qui empruntent la voie verte pour se rendre à la bibliothèque certains vendredi après-midi ou qui rejoignent les champs ou la forêt pour la « classe dehors », un projet qui leur permet de consolider savoirs et compétences par une mise en pratique en milieu naturel. Si vous avez l'occasion de vous arrêter devant la cour de l'école élémentaire un mardi ensoleillé entre 13h30 et 13h45, vous découvrirez un spectacle surprenant... une cour remplie d'élèves et pourtant totalement silencieuse : c'est la pause lecture !

NOËL À LA MATERNELLE

Le samedi 11 décembre, ce sont les élèves de maternelle qui montreront leurs travaux à leur famille le temps de la très attendue exposition de Noël. Elle sera suivie, une semaine plus tard, du gouter de Noël, et peut-être, qui sait, de la venue du Père Noël.

DECRYPTAGE DE LA FISCALITÉ LOCALE

Taxe d'habitation et taxe foncière

Pourquoi la suppression de la Taxe d'Habitation chamboule la Taxe Foncière ?

L'Etat a décidé la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers, quel que soit le montant de leur revenu.

Cette suppression est progressive depuis 2018, elle se fait en fonction des revenus des foyers. Les derniers concernés se verront 100 % exonérés à partir de 2023. Selon les chiffres de Bercy, ce sont un peu plus de 50 % des foyers de Saint-Germain de la grange qui se trouvent dans cette vague d'exonération. La Taxe d'habitation, pour bon nombre d'entre nous, ne sera un vieux souvenir, qu'en 2023.

Pour mettre en œuvre cette réforme et pouvoir compenser les pertes financières des collectivités, un montage de « chaises musicales » d'attribution de recettes, a été élaboré et prend effet dès 2021.

Le principe de cette compensation est le suivant : à partir du 1^{er} janvier 2021, la compensation de la perte de Taxe d'habitation par les communes se fait en leur attribuant la part de la Taxe Foncière qui était perçue auparavant par les Départements. Quant aux départements et Intercommunalités, leur perte de recettes sur cette Taxe est compensée par un transfert de l'Etat d'une fraction de la TVA qu'il perçoit. Mais comme les montants transférés sont globalement

équivalents au niveau national, mais différents localement, Bercy a prévu de neutraliser les écarts locaux en instituant un coefficient correcteur (dit « coco ») dans la loi des Finances 2021 (et ce n'est pas une blague !).

Je ne sais pas si vous avez suivi mais, en attendant, à la lecture de votre avis de taxe foncière de la commune pour l'année en cours, vous aurez probablement et légitimement des interrogations en comparant vos avis 2020 et 2021.

Pour vous rassurer, ce petit jeu de Bonneteau entre les recettes des uns et des autres, ne va pas vous permettre de retrouver ce qui se trouve sous chaque gobelet, néanmoins au niveau de votre porte-monnaie vous ne devriez pas perdre d'argent.

En effet, si la commune a dû voter un nouveau taux de taxe foncière qui correspond à la somme de la Taxe Communale + celle du Département, le Taux communal 2020

a été maintenu par vos élus pour 2021 et, comme le taux départemental réintégré était celui de 2020, l'opération est quasiment neutre pour chaque contribuable de Saint-Germain de la grange, à l'écart près de la revalorisation des bases selon le coût de la vie.

Ce qui change sur vos avis de taxe foncière

Département	Commune								
	TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordres ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	35,22 %	%	%	%	18,56 %	0,13 %	10,50 %	%	
Taux 2020	35,22 %	%	%	%	18,56 %	0,275 %	11,85 %	%	
Adresse									
Base 0	1397				1397		1397		
Cotisation	492				259	4	166		921
Cotisation lissée 0									
Adresse									
Base 0									
Cotisation									
Cotisation lissée 0									
Cotisation 2019	486				256	2	145		921
Cotisation 2020	492				259	4	166		921
Variation	+1,23 %	%	%	%	+1,17 %	+100,00 %	+14,48 %	%	

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordres ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	53,78 %	%	%	0,275 %	11,85 %	%	
Taux 2021	53,78 %	%	%	0,229 %	12,10 %	%	
Adresse							
Base	1400			1400	1400		925
Cotisation	753			3	169		
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2020	751			4	166		925
Cotisation 2021	753			3	169		925
Variation	+0,27 %	%	%	-25,00 %	+1,81 %	%	

Exemple de présentation de l'avis d'imposition de la Taxe Foncière 2020

Le Taux figurant sur votre avis à Saint-Germain de la grange sera donc : 12.58 % (Commune) + 11.58 % (Département en 2020) = 24, 16 %

NOUVEAU SERVICE POUR LES AINÉS

Le portage des repas

Le C.C.A.S. a signé une convention de partenariat avec la société Saveurs et Vie, pour le portage des repas. Destiné aux personnes âgées, ce service livre à domicile des repas variés et équilibrés. De nombreuses options sont proposées : 3 à 14 repas par semaine, 1 ou 2 livraisons par semaine, plusieurs formules de menus, régime particulier, possibilité d'interrompre le service en cas de déplacement ou d'hospitalisation, prise en compte des goûts et aversions, etc. Les livreurs sont formés à la veille sociale et prennent le temps d'échanger avec les usagers. Les repas sont cuisinés par des traiteurs spécialisés. Le service est éligible au crédit

d'impôts au titre de service à la personne et peut être subventionné dans le cadre des aides départementales ou encore pris en charge par certaines mutuelles. Une remise de 5 % sera accordée aux habitants de Saint-Germain de la grange. Les inscriptions se font directement en ligne sur le site saveursetvie.fr ou par téléphone 01-41-733-733. Pour rappel, différents services sont disponibles pour accompagner le maintien à domicile, notamment des aides ménagères via l'ADMR, admr.org ou 01-34-86-93-30 et la téléassistance Vitaris, vitaris.fr ou 01-30-56-43-91.



IDENTITÉ ET TRADITION

Un hangar au cœur du bourg

Depuis l'été, il y a de nouveau de l'agitation et des travaux aux abords de la mairie. Cette agitation n'est ni plus ni moins que la concrétisation du projet, annoncé, de création d'un nouvel espace couvert communal près de la place du village et des écoles. L'histoire de notre commune est rurale et agricole, et l'ancien fermier Job, le plus ancien et plus emblématique agriculteur du village, comptait dans ses annexes un hangar agricole à cet emplacement.



Les charpentiers ont réalisé, sur place, de façon traditionnelle, la découpe et l'assemblage de l'ouvrage sur mesure !

Un projet dans le respect du PLU

Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, en 2018, nous avons souhaité préserver à notre village cette identité rurale et agricole. La parcelle de ce hangar a donc été exclue de toute constructibilité autre que celle de sa destination historique.

La commune a racheté la parcelle et c'est donc un nouvel espace communal qui va y prendre place, avec un bâti à l'architecture d'un hangar agricole, intégré dans le site et son environnement.

Un nouveau lieu propice à l'accueil d'activités

Il pourra accueillir diverses activités communales, scolaires, ainsi que des

activités associatives et festives du village.

Puisque nous sommes dans le maintien des traditions, cerise sur le gâteau, le charpentier qui a réalisé ce bâti travaille « à l'ancienne ». Il a découpé sur place et façonné toutes les pièces de charpente de façon traditionnelle, sur mesure, à la main.

Le chantier, bâti et aménagement de ses abords, devrait être terminé avant la fin de l'année.





LES ASSOCIATIONS SUR LA COMMUNE

Lesquelles sont-elles ?

Gymnastique, méditation, yoga, sophrologie, danse, qi gong, kung fu, football, stretching, Pilates, Zumba, gym NR'GY, cardio boxing, LIA, chant, scrapbooking, animations pour tous les âges, sorties culturelles, voyages... Autant de thèmes pour faire le plein d'activités tout au long de l'année !

Au cœur de notre village, les associations sont un des piliers de son animation. La commune tient à soutenir ceux qui s'investissent, en valorisant leurs actions et leurs projets. C'est le cas avec les subventions versées, chaque année, à la plupart d'entre elles, et par la mise à disposition gracieuse de la salle Jules Gohard et du Centre Elie Ferrier pour leur permettre d'exercer leur activité.

Racing-club 78 Neauphle/ Pontchartrain
Club de football intercommunal, compétitions jusqu'au niveau régional et stages pendant les vacances scolaires

Président : Bernard FAURE
Contact : Françoise LEMOIGNE (Secrétaire)
Tel. 06 75 46 77 97
Mail : lemoignef@wanadoo.fr
Site internet : www.racingclub78.fr

LEE SIU LUNG
Kung fu Win Chun

Contact : Patrick GERMAIN
Mail : fzappa63@outlook.com

Vita'Gym & Sport Nature
Stretching, Pilates, Zumba, Gym NR'GY, Cardio Boxing, LIA

Présidente et contact : Clotilde BLANC
Tel. 06 63 02 50 13
Mail : contact@vitagym-sportnature.com
Site internet : www.vitagym-sportnature.com

Après plusieurs mois de travaux, depuis le 15 septembre, la salle Jules Gohard accueille de nouveau les écoles et les associations.

Un ascenseur, créé en complément de l'escalier existant, la rend désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les performances thermiques et acoustiques ont été améliorées, les équipements audio et vidéo sont à présent intégrés.

Un bel outil au service de l'animation de notre village !

Associations sportives

A.S.S.G
(Association sportive de Saint-Germain de la Grange)
Gymnastique adultes

Présidente et contact : Martine MOREAU
Tel. 06 79 56 34 90
mail : xaflam@yahoo.fr

A.S.L.C
(Association Sport, Loisirs, Culture)
Méditation, Yoga, Sophrologie, Qi Gong

Contact : Carine
Présidente : Christine VARIN
Tel. 01 34 89 02 82
Mail : aslc.neauphle@free.fr
Site internet : www.aslc.neauphle.fr

FRVSENS (Faites remuer vos sens)
Stages de danse de couple : lindy hop (danse swing) et salsa cubaine, en niveaux débutant, intermédiaire et avancé.

Président et contact : Philippe FENIOUX
Mail : faitesremuervossens@gmail.com

Associations socioculturelles

AFAC (Association pour la Fête et les Activités Culturelles)

Fête du village, soirées à thèmes, animations pour tous les âges

Président et contact : André NICHELE
Tel. 06 21 47 63 16
Mail : afac.evenements78@gmail.com

AGE D'OR (Club des aînés)

Après-midi jeux, sorties culturelles, voyages...

Présidente et contact : Annick LENORMAND
Tel. 06 87 11 02 66
Mail : annicklen@wanadoo.fr

ADJ (L'Association Des Jeunes)

Spectacles, animations à destination des enfants et adolescents

Président : Julien THORON
Mail : adj.stger@gmail.com

LA GRANGE DE SAINT-GERMAIN

Scrapbooking, loisir créatif

Présidente et contact : Laurence GANGLOFF

Tel. 06 76 78 72 06
Mail : lagrangedestgermain@yahoo.fr

DANS LE SON

Chant et chant choral

Contact et professeur : Aviva TIMONIER
Mail : dansleson78@gmail.com

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

"Dynamisons Ensemble Saint Germain de la Grange"
(texte publié tel que reçu)

Démocratie locale : comment tirer parti de la pluralité de l'équipe municipale ?

Minoritaire ou d'opposition...chacun choisira le terme qui lui convient ! En tant que représentants de 33.5% des Germainois et Germainoises, nous souhaitons nous impliquer au sein de la vie locale, et travailler de manière constructive avec la majorité municipale. Depuis les élections, plusieurs projets attendus ont vu le jour, notamment la mise en place du portail famille, la refonte du site internet ou les journées de nettoyage de la nature. Mais en ne nous laissant qu'un rôle sur la forme (vote de délibérations, peu expliquées et sans partage en amont), la majorité se prive d'une force supplémentaire de propositions, de réflexion, et de travail.

Le fonctionnement du portail famille aurait par exemple gagné à être partagé avec les parties intéressées avant d'être implanté. Cet outil qui doit fluidifier les démarches se révèle au final peu flexible, avec des délais de prévenance plus contraignants notamment. Concernant les dépôts de déchets sauvages, on pourrait aller au-delà de la journée de nettoyage annuelle, en ajoutant du préventif au curatif.

Nous souhaitons siéger utile au sein de commissions municipales actives, car nous sommes convaincus que chacun a sa pierre à apporter, et que les projets se trouveront renforcés d'avoir été débattus. Maintenant que nous sommes sortis des confinements, nous espérons que toutes les commissions sans exception pourront se réunir pour faire avancer les sujets de notre commune, en tirant parti de toutes les forces disponibles !

Vos conseillers municipaux, Laurent GRAD, Guillemette LE MINOR, Valérie POULAIN

www.facebook.com/dynamisonsensemblesaintgermaindelagrance

Associations à vocation solidaire et humanitaire

Union nationale des Combattants (section intercommunale)

Organisation et animation des cérémonies commémoratives, interventions auprès des écoles, etc.

Président : Antoine BOUCHET
Tel. 06 07 36 86 46
Mail : antoine.bouchet@neuf.fr

Ensemble pour la convivialité

Rompres la solitude de personnes isolées, âgées ou handicapées, par des visites à domicile et l'organisation de goûters

Présidente : Patricia FRESON
Tel. 06 14 48 43 05
Mail : patricia.freson@wanadoo.fr

France ALZHEIMER et maladies apparentées

Permanences sur la commune pour le conseil aux familles concernées

Administrateur et contact : Jean-Paul GILBERT
Mail : jean-paul.gilbert@wanadoo.fr

Agenda

5
déc

Parcours d'installations poétiques et ludiques autour du thème "Poésie du Voyage" À découvrir à la bibliothèque

24
nov

Déjeuner dansant "Choucroute" organisé par le club de l'Age d'or à Marcq Renseignements : Annick LENORMAND Mail : annicklen@wanadoo.fr

27
nov

Soirée magique et dansante (Tout public) organisée par l'AFAC Spectacle de Jazz le magicien, dîner, danse avec DJ Sur réservation - Places limitées - Tarif : 15€/pers. À partir de 20h, salle Jules Gohard

4
déc

Dîner croisière sur la seine et spectacle au "Crazy horse" organisé par le club de l'Age d'or Renseignements : Annick LENORMAND Mail : annicklen@wanadoo.fr

14
déc

Sortie déjeuner spectacle au cabaret l'Étincelle organisée par le C.C.A.S, pour les plus de 60 ans Sur inscription

Plus d'informations sur : sgdlg.fr

Informations pratiques

Transport à la demande (TaD)

Depuis début juin, un nouveau service de transport « collectif » est disponible sur la commune. Le service fonctionne sur réservation uniquement et entre les arrêts de la zone 4.

Comment ça fonctionne ?

• Se connecter sur l'application TàD Île-de-France Mobilités ou sur le site internet tad.idfmobilites.fr, ou encore, téléphoner à la centrale d'appel 09 70 80 96 63 ;

• Indiquer son arrêt de départ et son arrêt d'arrivée, la date et l'heure du trajet et le nombre de passagers.

• Sélectionner le trajet souhaité dans la liste proposée et réserver (entre 30 jours et 1 heure à l'avance).

Un minibus attendra à l'arrêt et à l'horaire sélectionnés.

Disponibilité :

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 9 h à 15 h 30 et le samedi de 9 h à 19 h, toute l'année sauf les dimanches et jours fériés.

Titres de transport acceptés :

- Pass Navigo, Imagine R, Amethyste
- Ticket T + (à acheter en gare)

Arrêts à Saint-Germain de la grange :

- Mairie • Chatron • Villeroy • La Bruyère
- Molière • Voltaire

Arrêts dans la zone 4 :

- Gares : Beynes, Montfort l'Amaury-Méré et Villiers-Neauphle-Pontchartrain ;
- Établissements scolaires : collège François Rabelais à Beynes (arrêt « Centre Commercial du Val des 4 Pignons »), Collège Maurice Ravel à Montfort l'Amaury (arrêt « Allée des Sycomores »), Lycée Viollet-le-Duc à Villiers-St-Frédéric, Lycée Jean Monnet à La Queue-lez-Yvelines ;
- Centres de santé : Neauphle-le-Château (arrêt « Villancy ») et Montfort l'Amaury (arrêt « Général de Gaulle »)
- Services administratifs : Gendarmerie à Jouars-Pontchartrain, place Foch à Jouars-Pontchartrain, Mairie de Méré et piscine de Montfort (arrêt « Allée des Sycomores »)

Malgré l'utilité indéniable de ce service pour les usagers, nous regrettons une équation économique et écologique déséquilibrée, puisque le passager voyage souvent seul dans un minibus.

Maisons France Services un outil pour les territoires

Les maisons France Services ont pour mission de vous accueillir, de vous informer et de vous accompagner dans toutes vos démarches administratives.

Que trouve-t-on sur place ?

- des permanences assurées par des agents, formés auprès de partenaires (CAF, Pôle Emploi, l'Assurance Maladie...).
- Leur rôle est de vous aider dans toutes vos démarches, en toute confidentialité.
- Un ordinateur en libre-accès et un accès gratuit à internet permettant également de réaliser vos démarches. Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, des agents vous accompagneront.

Les maisons les plus proches :

- Maison France Services de Thoiry, sur le territoire de « Cœur d'Yvelines »
1 place de la Fontaine
Tel. 01.34.94.77.39 / 01.34.94.77.43
ou mail thoiry@france-services.gouv.fr
- Maison France Services de Trappes
4 rue Koprivnice - Tel. 01 30 51 87 27
ou mail pspsqy@orange.fr
<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

En mairie Ouverture au public

Compte tenu de la très faible affluence, les permanences du vendredi soir et du samedi matin ont été supprimées.

Jours et horaires :

Lundi et mercredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi
de 9h à 12h

Vendredi
de 13h30 à 17h30

Carnet

Félicitations aux heureux parents de

Théa LE MOINE CALLEJON
née le 29 juin 2021

Ayumi MORIN
née le 4 août 2021

Léon VERDIÉ CARRAZEDO
né le 9 août 2021

Marc GRARD TARDY
né le 28 octobre 2021

Rose LOGIE
née le 29 octobre 2021

Ils se sont unis

Karine SWARCZ et Yann FRANCOIS,
le 15 mai 2021

Valérie MERCIER et Stéphane OLLIVEAU,
le 26 juin 2021

Caroline ABOS et Arnaud BACQUET,
le 3 juillet 2021

Alexandra HUSSON et Mahamadou DIARRA,
le 31 juillet 2021

Philippe DELEPOULLE et Charlotte MARTIN,
le 28 août 2021

Sincères condoléances aux familles de

Jean-Charles FREZARD (77 ans)
décédé le 7 avril 2021

Maurice VERDIER (88 ans)
décédé le 15 avril 2021

Jean-Jacques PATHERON (75 ans)
décédé le 04 juillet 2021

Guy SOFISTI (82 ans)
décédé le 5 août 2021

Irène STEVENIN (73 ans)
décédée le 6 août 2021

Jackie ROSELLO (78 ans)
décédé le 3 novembre 2021

Bulletin municipal Novembre 2021

Directeur de la Publication :
Bertrand HAUET

Ont participé à ce numéro :
Marie Blieck, Corinne Desauv,
Francis Le Goff, Valérie Talbodec

Impression :
Imprimerie Port Royal

1 rue de la Mairie
78640 Saint-Germain de la grange
Tél. : 01 34 91 02 10
Courriel :
mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr